

Le conservatoire à rayonnement départemental Erik Satie

Le conservatoire du Blanc-Mesnil permet à chacun, enfant ou adulte, de s'initier à la musique ou à la danse, mais aussi d'envisager une carrière d'artiste professionnel.

Disciplines enseignées

Musique en pratique individuelle

Danse

Autres disciplines

- Vents :
 - Basson
 - Clarinette
 - Cor
 - Cornet et trompette
 - Flûte à bec
 - Flûte traversière
 - Hautbois
 - Saxophone
 - Trombone
 - Tuba
- Cordes :
 - Alto
 - Contrebasse
 - Violon
 - Violoncelle
- Percussions
- Instruments polyphoniques :
 - Guitare
 - Piano
- Voix :
 - Chant soliste
- Musiques actuelles et traditionnelles :
 - Batterie
 - Guitare basse
 - Guitare électrique
 - Percussions africaines

Les disciplines individuelles, vocales ou instrumentales, sont accompagnées des cours de **réalisation musicale**.

Les instruments à cordes, à vents et à percussion bénéficient en plus d'une **pratique d'orchestre**.

Parcours personnalisé et diplômant

L'apprentissage artistique au conservatoire vous permet de devenir un musicien ou un danseur amateur de haut niveau ou professionnel.

Déroulement du parcours

- Apprentissage de la musique ou de la danse en 5 étapes, de la sensibilisation jusqu'à l'excellence
- Évaluations régulières pour déterminer la progression

Dès le plus jeune âge, et tout au long du parcours, les élèves se produisent en public.

Classes à horaires aménagés musique et danse (CHAM)

C'est un dispositif organisé en **partenariat avec le collège Aimé-et-Eugénie-Cotton** permettant aux élèves de la 6e à la 3e de pratiquer la musique ou la danse de manière plus soutenue.

L'enseignement artistique est intégré à l'enseignement général et comptabilisé en tant qu'option dans le cursus scolaire de l'élève.

> [Coordonnées de l'établissement](#)

Inscriptions

Droits annuels d'inscription

Il dépend de plusieurs critères :

- Ressources de la famille

- Nombre des disciplines pratiquées
- Nombre de membres de la famille inscrits

Le montant du droit d'inscription dépend du quotient familial. L'absence du calcul du quotient familial entraîne l'application du tarif maximal.

Le montant du droit d'inscription annuel est considéré comme dû dès le moment où les parents (ou un adulte responsable) signent la demande d'inscription ou de réinscription.

Demande d'inscription

 Inscription conservatoire

371.98 Ko

Lieux des cours

Conservatoire à rayonnement départemental Erik Satie

71, avenue Charles Floquet
93150 Le Blanc-Mesnil

Ensemble des disciplines.

Centre Maurice Audin

Allée Perrault
93150 Le Blanc-Mesnil

Disciplines enseignées : guitare, saxophone.

Deux Pièces Cuisine

42 bis, avenue Paul Vaillant Couturier
93150 Le Blanc-Mesnil

Site Paul Langevin

42 bis, avenue Paul Vaillant Couturier
93150 Le Blanc-Mesnil

Disciplines enseignées : danse Modern'Jazz.

Prêt et location d'instruments

Les instruments sont prêtés la 1ère année et loués dès la 2e année (à l'exception du piano et de la batterie).

Pour l'apprentissage du piano il est nécessaire que l'élève possède un instrument dès le mois qui suit son inscription au conservatoire, indispensable pour un travail quotidien.

L'acquisition d'un piano acoustique est obligatoire à partir de l'entrée de l'élève au 1er cycle des études.

Contact

Conservatoire à rayonnement départemental Erik-Satie

71, avenue Charles-Floquet
93150 Le Blanc-Mesnil
France

01 48 65 59 83

[Courriel](#)

Horaires

Lundi	13:30-17:30
Mardi	13:30-17:30
Mercredi	13:30-17:30
Jeudi	13:30-17:30
Vendredi	13:30-17:30
Samedi	09:00-11:45

A télécharger

 Dossier d'inscription conservatoire	225.49 Ko
 Mode d'emploi pour les inscriptions	145.92 Ko
 Règlement intérieur conservatoire	110.8 Ko
 Règlement des études conservatoire	3.48 Mo

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 17h15

Le samedi :
de 9h00 à 11h45

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15

Mardi :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h45